

SYDEEL66 INFO

Bulletin trimestriel

#Mars2019

SYDEELISSIME

Réunion du comité syndical

11 Février 2019 - Saint-Laurent-de-la-Salanque



C'est à la salle du conseil municipal de Saint-Laurent-de-la-Salanque qu'a eu lieu le premier comité syndical de l'année 2019 du SYDEEL 66, présidé par **M. Jacques ARNAUDIES**. Lors de cette réunion, l'assemblée a pu se prononcer sur les principales questions qui concernaient **les aspects budgétaires**, le vote des comptes administratifs et de gestions de 2018, le vote du budget principal et annexe pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) de 2019 ainsi que sur le montant de la **cotisation annuelle des communes et EPCI adhérents**, qui reste inchangée depuis l'année 2016 (0,50cts/habitants). Le comité syndical s'est également prononcé à l'unanimité sur le **programme de travaux de mise en esthétique des réseaux et d'éclairage public 2019** dont le montant global s'élève à 6 millions d'euros. Une fois la séance levée, les membres du comité syndical ont

adopté à l'unanimité une motion contre l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectrique et pour finir, ENEDIS a présenté un compte rendu sur les conditions et l'état d'avancement du déploiement des compteurs Linky.



Programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »

En Février 2015, à l'issue d'un appel à projet national, le **ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie** a décerné au Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes le label « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV), et lui a attribué une enveloppe financière afin de mener des actions favorables à la **transition énergétique** au sein de son territoire.



Le SYDEEL 66, acteur du projet

À cet effet, le **PNR Pyrénées Catalanes**, en partenariat avec le SYDEEL66, a mené des actions auprès des communes en faveur de la rénovation de l'éclairage public. Ces différentes opérations ont permis de **moderniser** les installations d'éclairage public et de **réduire les consommations d'énergie** tout en **améliorant l'efficacité lumineuse** de l'éclairage public de 14 communes. À ce jour, la rénovation dans 6 communes est terminée, dans les 8 autres, les travaux sont en cours.

Renouvellement du contrat de concession

2019 - 2049



Le vendredi 14 décembre 2018 à Tautavel, en présence de **M. Jacques ARNAUDIES**, Président du SYDEEL66, **M. François-Xavier DE BOUTRAY**, Directeur territorial ENEDIS Aude Pyrénées-Orientales et **M. Jean-Christophe BAROIN**, Directeur développement territorial EDF, le Sydeel 66, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité de 220 communes du département, Enedis, gestionnaire du réseau et EDF fournisseur d'électricité aux tarifs réglementés de vente ont renouvelé leur **contrat de concession** pour une durée de 30 ans (2019 – 2049).

ÉVÉNEMENTS

Inauguration « Avenue Alsace Lorraine »

Saint-Laurent-de-la-Salanque

Le 21 décembre 2018, a été inauguré « l'Avenue Alsace Lorraine » à Saint-Laurent-de-la-Salanque. Cette opération a été réalisée en **3 phases** sous la maîtrise d'ouvrage du SYDEEL66 et en partenariat avec ENEDIS, Perpignan Méditerranée Métropole et la Commune de St-Laurent-de-la-Salanque. L'ensemble des opérations a permis de :

- Remplacer et enfouir **550 mètres de réseau aérien** sensibles (suppression de 15 poteaux) par **510 mètres de réseau souterrain** contribuant ainsi à la sécurisation de l'alimentation et améliorant la qualité de fourniture d'électricité.
- Enfouir la totalité du **réseau de communications électroniques**.
- Réaliser la **réfection de l'éclairage public** par des luminaires de types LED contribuant ainsi à des **économies d'énergie** d'environ **40%** sans pour autant réduire les performances d'éclairage.



Inauguration de la valorisation du poste de transformation - « Place de la Castellane »

Port-Vendres



Le 26 mars 2019, Jacques ARNAUDIES Président du SYDEEL66, François Xavier DE BOUTRAY Directeur Territorial d'Enedis Aude Pyrénées-Orientales et Jean-Pierre ROMERO, maire de la commune de Port-Vendres, ont inauguré la **valorisation du poste de transformation** situé « Place Castellane ». Pour cet embellissement, la commune a confié à l'artiste **Marc DOURY**, la réalisation de la fresque de **l'Hermione**. Passionné par la mer et les bateaux, il se dit très fier d'avoir pu peindre cette œuvre d'art. Grâce à son écriture très personnelle et son talent, l'artiste offre à voir une **création marine monumentale** se fondant parfaitement dans le paysage. Ces opérations de réhabilitation sont cofinancées par le SYDEEL66, ENEDIS et la commune. Ce programme d'embellissement participe à la **meilleure insertion** des ouvrages dans leur environnement ainsi qu'à **l'amélioration du cadre de vie** des habitants.

ACTUALITÉ

Signature convention article 8

Salon de l'Agriculture - Paris

En décembre 2018, le SYDEEL66 et ENEDIS ont renouvelé le contrat de concession pour une durée de 30 ans. Afin de participer au financement des travaux, dont le SYDEEL est maître

d'ouvrage, destiné à améliorer la **qualité de la distribution et l'intégration des ouvrages** dans l'environnement, ENEDIS verse une participation annuelle calculée selon les modalités du cahier des charges. Le 23 février 2019, M. Jacques ARNAUDIES, Président du SYDEEL 66, M. Dominique CHARZAT, Directeur Régional ENEDIS Languedoc Roussillon et M. François Xavier DE BOUTRAY, Directeur ENEDIS Aude – PO ont signé au salon de l'agriculture à Paris, le **renouvellement de la convention article 8** du cahier des charges de concession pour

une durée de 4 ans (2019-2022). Étaient présents également, M. Pierre SANEGRE, Délégué Territorial ENEDIS, le 1er Vice-Président du SYDEEL 66, M. Jean MAURY et M. Lionel VIDAL, Directeur du SYDEEL66. Avec cette convention, le SYDEEL66 **étend** sa participation avec ENEDIS, et tous les travaux effectués contribueront à **l'amélioration du cadre de vie des habitants** des communes du département, tout en **renforçant la qualité de la desserte électrique**.

La contribution globale d'ENEDIS pour les travaux d'esthétique s'élève à 2 800 000 € HT pour les années de 2019 à 2022.

